

> Intitulé de l'emploi

**Régisseur général**

> Autres appellations

- Régisseur de spectacle
- Régisseur plateau
- Régisseur de studio, de répétition

> Définition synthétique

Le régisseur général conçoit et supervise la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement. Il coordonne des solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux démarches des artistes et aux fiches techniques des spectacles.

> Activités principales

- Conduite d'études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un événement
- Planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements
- Animation et pilotage d'une équipe technique
- Organisation de l'accueil des artistes et du public
- Gestion de la sécurité du spectacle ou de l'événement
- Participation à l'élaboration et à l'application du programme d'entretien, de maintenance et de sécurité des publics et des infrastructures culturelles de la collectivité
- Suivi administratif des actions (élaboration du budget de fonctionnement et d'investissement technique, inventaire du matériel, gestion des fournitures et des consommables...)

> Compétences requises

**Savoir :**

- Maîtrise des matériels, logiciels et notices techniques
- Maîtrise de la réglementation de la sécurité dans les établissements recevant du public : habilitations réglementaires, législation du travail, règles d'hygiène et de sécurité
- Bases techniques en physique, électricité, son, éclairage...
- Logiciels et matériels informatiques spécialisés
- Méthodes de diagnostic et de techniques d'inventaire
- Notions de gestion budgétaire, des procédures et actes administratifs

**Savoir-faire :**

- Analyser les demandes et les besoins des organisateurs et des artistes
- Diagnostiquer les contraintes et fonctionnalités d'un lieu d'accueil
- Conduire les activités avec autonomie
- Intervenir avec tact auprès d'un public inattentif à la sécurité
- Planifier, coordonner et superviser les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique et à la sécurisation d'un spectacle
- Définir les besoins en matériels ou en équipements et en superviser la maintenance
- Réguler les relations entre l'équipe technique et les personnes accueillies
- Optimiser l'utilisation des équipements et des moyens techniques
- Piloter, suivre et contrôler les activités des agents

**Comportements professionnels :**

- Rigueur, réactivité et sérieux
- Sens du service public
- Respect de la hiérarchie
- Autonomie dans la conduite des activités
- Bon relationnel
- Aptitude au travail en flux tendu
- Polyvalence
- Disponibilité

> Conditions particulières d'exercice

- Horaires atypiques (amplitude variable, travail en soirée, les week-end et jours fériés, pics d'activités ponctuels)
- Bonne condition physique
- Disponibilité et adaptabilité aux usagers (public, artistes) avec des risques de tension

**> Tendances d'évolution**

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Création de certifications calédoniennes
- Renforcement de la sécurisation des usagers
- Développement des organisations transversales et des logiques de coopération inter-collectivités

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

**> Proximité avec d'autres emplois**

- Assistant régisseur